

Examen professionnel de spécialiste en insertion professionnelle 2022 PE 1 : Réflexion sur les compétences	Nom, prénom, numéro de candidat/-e	Page 2 sur 6
---	------------------------------------	--------------

Enoncé du devoir

L'épreuve 1, intitulée « Réfléchir sur la méthode de travail personnelle », se déroule en deux parties : un rapport de réflexion écrit et d'une présentation est à rendre au préalable. Un entretien professionnel a lieu par la suite, au moment de l'examen. Les exigences et le déroulement de cette partie figurent ci-après.

1. Rapport de réflexion

Objectif

Les candidats/-es montrent qu'ils/elles sont en mesure de structurer de manière professionnelle la collaboration avec les participants/-es et les employeurs/-euses et de réfléchir à leur comportement.

Procédure

Le rapport écrit est partiellement conduit en ce que des thèmes de base sont proposés. Ces thèmes concernent 2 sujets que sont les relations avec les bénéficiaires et celles avec les employeurs/euses. L'analyse des situations exposées se base sur des questionnements imposés.

Les thèmes et les questionnements sont déterminés par les experts/-es 8 mois avant la date d'examen. Les questionnements portent par exemple sur l'identification des défis spécifiques à la situation, les motivations des choix stratégiques et en tous les cas sur les alternatives d'actions qui pouvaient entrer en ligne de compte.

Les conditions de rédaction et d'envoi figurent ci-après.

Contenu du travail

Les 2 situations exposées sont issues de la pratique du/de la candidat/e. Elles tiennent compte du profil de qualification de spécialiste en insertion professionnelle avec brevet fédéral et des théories, concepts et méthodes spécifiques à la discipline.

Les thèmes à traiter sont déterminés par le groupe d'experts/-es.

Les questionnements qui doivent servir à l'auto-analyse sont déterminés par le groupe d'experts/-es.

Ainsi, vous trouvez ci-après le choix de thèmes, ainsi que les questionnements qui doivent guider votre réflexion.

Examen professionnel de spécialiste en insertion professionnelle 2022 PE 1 : Réflexion sur les compétences	Nom, prénom, numéro de candidat/-e	Page 3 sur 6
---	------------------------------------	--------------

Exigences formelles

L'exposé de chacune des 2 situations (issue de la pratique du/de la candidat/-e) se présente sur 2 pages (+/- 6'400 signes, espaces inclus). La réflexion qui s'en suit aborde les questionnements imposés et est de dimension similaire, voire représente la moitié de celle-ci (entre +/- 3'200 signes et +/-6'400). Ces chiffres concernent le corps du texte et les notes de bas de page. Sont exclus du décompte : page de titre, table des matières, glossaire, bibliographie ; les annexes sont limitées à 4 et – en cas de texte – ne dépassent pas le tiers du volume prévu pour le travail. D'éventuelles annexes peuvent être adjointes au travail ; elles servent alors à l'illustration des propos et ne peuvent pas être à prendre en considération comme complément du texte de base.

Le rapport écrit en tant que tel comprend les 2 thèmes et comporte donc – au total – 19'200 – 25'600. Insérez sur la déclaration de travail autonome le nombre de signes de Word en tant que printscreen.

La page de titre contient la dénomination du document – « Rapport de réflexion relatif à l'examen professionnel de spécialiste en insertion professionnelle » –, pour l'examen d'octobre 2022, nom, prénom, adresse de courriel et date de soumission.

Le mode de citation – fidèle à la lettre et fidèle au sens – correspond à une procédure courante ; il répond au critère de transparence. Les références bibliographiques sont complètes, afin que les sources pertinentes puissent être identifiées sans équivoque. Elles contiennent les informations suivantes :

Nom, prénom de l'auteur/-e, année de parution, titre de la publication. Lieu : Editeur

La bibliographie n'énumère que des sources auxquelles le rapport se réfère. Inversement, toutes les sources mentionnées dans la bibliographie sont utilisées dans le rapport.

Dans le cas de sources provenant d'Internet, il faut s'assurer que le lien indiqué mène bien à la page correspondante.

Les documents non publiés ou les scripts ne sont pas considérés comme des sources, car ils ne peuvent pas être consultés par les experts.

Les illustrations, telles que les images, les graphiques, les tableaux, etc. doivent être accompagnées d'un titre et la source correspondante doit être mentionnée dans la liste des illustrations.

Le strict respect de la protection des données doit être assuré. Toutes les données personnelles des clients doivent être rendues anonymes.

De même, il convient de tenir compte d'un langage adapté aux genres.

Une déclaration de travail autonome signée est présentée. Tout plagiat avéré entraîne l'exclusion de l'examen (voir guide de la partie 1 de l'examen).

Le dernier délai de soumission est le **4 août 2022**.

Le rapport de réflexion est adressé au secrétariat des examens info@examen-sopro.ch sous forme de fichier Word et de document PDF.

En cas de soumission tardive du rapport de réflexion et si le nombre de caractères requis n'est pas respecté, l'admission à l'examen professionnel est retirée avec frais.

Domaine de compétences A : Collaboration avec les participants/-es

Pour votre rapport de réflexion, pour la partie liée à la collaboration avec les participants/-es, vous avez la possibilité de choisir le thème que vous souhaitez traiter, dans la liste figurant ci-dessous.

	Thématiques	Questions de synthèse (pistes pour l'approfondissement)
1)	Le/la candidat/-e décrit la mise en route d'un projet d'insertion avec un/-e participant/-e. Il/elle décrit comment il clarifie le mandat pour définir les marges de manœuvre dans lesquelles il peut être réalisé. Il/elle décrit les attentes des prescripteurs (conseiller AI, ORP, CSR) et sa manière d'y répondre.	<p>Comment et pourquoi la procédure réalisée a été choisie ?</p> <p>Quelles autres procédures auraient également été judicieuses ?</p> <p>Quels enseignements retirez-vous de cette situation ?</p>
2)	<p>En partant d'un exemple concret, le/la candidat/-e décrit comment il/elle co-construit des objectifs avec le/la participant/-e.</p> <p>Il démontre sa capacité à maîtriser des techniques d'entretien, notamment lors de la pose d'objectif et lors de situations stressantes pour le/la participant/-e. Il montre comment il aborde la question des lacunes et des capacités du/de la participant/-e pour développer son sentiment d'efficacité personnelle et l'aider à se positionner pour faire avancer son projet professionnel.</p>	<p>Quelles techniques d'entretien ont bien fonctionné ? Quelles sont celles qui auraient pu être mobilisées ?</p> <p>Quels sont les enjeux à prendre en compte dans la relation entre le/la participant/-e et le/la professionnel/-le ?</p> <p>Quels enseignements retirez-vous de cette situation ?</p>
3)	<p>En partant d'un accompagnement d'un/-e participant/-e au profil singulier, le/la candidat/-e décrit les postures, styles d'interventions et les connaissances nécessaires à un accompagnement adapté tenant compte de la singularité de la personne.</p> <p>En partant d'un exemple concret, il/elle démontre de quelle manière sa connaissance du contexte et son style de communication ont eu un impact décisif sur la progression d'un/-e participant/-e.</p>	<p>Quels sont les principaux défis ?</p> <p>Quelles sont les éléments qui ont été facile à mettre en place et quelles ont été les points qui ont nécessité des efforts particuliers ?</p> <p>Quels enseignements retirez-vous de cette situation ?</p>

Domaine de compétences B et C : Collaboration avec les employeurs/-euses

Pour votre rapport de réflexion, pour la partie liée à la collaboration avec les employeurs/-euses, vous avez la possibilité de choisir le thème que vous souhaitez traiter, dans la liste figurant ci-dessous.

	Thématiques	Questions de synthèse (pistes pour l'approfondissement)
1)	En partant d'un exemple concret, le/la candidat/-e décrit comment il/elle s'y prend pour faciliter l'intégration sociale et professionnelle du/de la participant/-e dans l'entreprise dans une situation complexe.	Quels sont les enjeux de communication que cette situation relève ? Quels sont les leviers sur lesquels le/la professionnel/-le peut agir pour favoriser l'intégration ? Quels enseignements retirez-vous de cette situation ?
2)	En partant d'exemples concrets, le/la candidat/-e décrit comment il/elle s'y prend pour établir le profil d'entreprises qui ne font pas partie de son réseau et pour développer des partenariats durables (ressources, culture, besoin).	Quels sont les outils de démarchage et les ressources disponibles pour établir le profil d'une entreprise de manière pertinente ? Qu'est-ce qui aurait pu être fait différemment ? Quels enseignements retirez-vous de cette situation ?
3)	En partant du profil d'une entreprise, le/la candidat/-e décrit comment il/elle s'y prend pour vérifier l'adéquation entre les prédispositions de l'entreprise et l'intégration de plusieurs participants/-es.	Quels sont les outils et procédés utilisés pour évaluer les correspondances (matching) entre les prérequis du poste et les préacquis du/de la participant/-e ? Qu'auriez-vous pu faire autrement dans cette situation ? Quels enseignements retirez-vous de cette situation ?

Critères d'évaluation

Les principales compétences évaluées sont la compétence de mise en œuvre et la capacité de réflexion.

Les critères précis sont déterminés par le groupe d'experts/-es. Ils doivent porter sur :

- la compréhensibilité de la documentation et la pertinence de la procédure qui y est décrite ;
- la qualité des réponses aux questions de synthèse.

Les critères sont exposés de manière détaillée sur les fiches d'évaluation remises pour la validation et dans la partie C du présent document.

Examen professionnel de spécialiste en insertion professionnelle 2022 PE 1 : Réflexion sur les compétences	Nom, prénom, numéro de candidat/-e	Page 6 sur 6
---	------------------------------------	--------------

2. Présentation et entretien professionnel

Objectif

Les candidats/-es présentent une sélection de contenus et d'enseignements exposés dans leur rapport de réflexion.

Dans le cadre de l'entretien professionnel, ils/elles répondent à des questions de concrétisation et de justification des experts/-es. Ils/elles expliquent et motivent ensuite leur manière de procéder dans des conditions-cadres modifiées.

Procédure

Cette phase d'examen se déroule en 2 parties principales, le temps à disposition (40 minutes) étant réparti équitablement entre elles.

Durant la partie 1, les candidats/-es mettent tout d'abord en exergue une sélection de contenus et d'enseignements tirés de leur rapport de réflexion. Ils répondent ensuite à des questions de concrétisation et d'explicitation des experts/-es.

La partie 2 amène les candidats/-es à exposer comment ils/elles réagiraient si les conditions-cadres de l'accompagnement arrivaient à être modifiées ; ils/elles motivent ensuite leur manière de procéder. La présentation des modifications des conditions-cadres est faite par les experts/-es, sur la base de 4 modifications possibles desdites conditions : 2 portant sur l'accompagnement du bénéficiaire et 2 sur le travail de collaboration avec les partenaires.

Déroulement temporel

Présentation des points d'importance du rapport de réflexion	env. 10 minutes
Dialogue avec les experts/-es (questions d'approfondissement)	env. 10 minutes
Traitement des modifications des conditions-cadres	env. 20 minutes (2 modifications par thème)

Critères d'évaluation

Les principales compétences évaluées sont la compétence à se présenter, les connaissances spécialisées, la capacité d'argumentation et de réflexion.

Les critères précis sont déterminés par le groupe d'experts/-es. Ils doivent porter sur :

- Partie 1 : structure de la présentation, compréhensibilité du contenu et qualité des réponses aux questions de concrétisation et de justification ;
- Partie 2 : pertinence et justification de la procédure décrite dans les conditions-cadres modifiées.

Il y est ajouté l'aisance au dialogue et à la présentation orale.